

Zeitschriftenschau

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Heimatschutz = Patrimoine**

Band (Jahr): **5 (1910)**

Heft 7

PDF erstellt am: **24.04.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

ZEITSCHRIFTENCHAU

Les amis de la Suisse pittoresque à Fribourg.

La réunion des délégués.

Quarante personnes, dont une dame, se trouvaient réunies samedi après midi, dans la grande salle de l'Hôtel de la Tête Noire, en notre ville, pour assister à l'assemblée des délégués de la Ligue pour la protection de la Suisse pittoresque. Par une charmante attention du propriétaire de l'hôtel M. Joye, un ami fidèle des vieilles et belles choses du passé, les parois de la salle avaient été tapissées de gravures anciennes et rares, évoquant la vie et les personnages de temps disparus.

C'est au milieu de ce décor archaïque, bien fait pour inspirer les disciples du «Heimatschutz», que l'un des représentants les plus autorisés de la Suisse primitive et traditionaliste, M. le député aux Etats Adalbert Wirz, ouvrit l'assemblée de samedi. Il exprima en commençant la douloureuse surprise causée par la nouvelle de la maladie subite qui vient de frapper M. le conseiller d'Etat Burckhardt-Finsler, de Bâle, le très dévoué président du comité central de la Ligue pour la protection de la Suisse pittoresque. Il proposa ensuite, au milieu des applaudissements de l'assistance, d'adresser à M. le Dr Burckhardt l'expression de la profonde sympathie et des vœux sincères des délégués du «Heimatschutz». Ce devoir de reconnaissance accompli, M. Wirz complimenta chaleureusement pour leur réception les membres de la section de Fribourg, représentée à la réunion par son président, M. Romain de Schaller, et par MM. de Montenach, Raymond de Girard, professeur à l'Université, Brolliet, architecte, et Jungo, ingénieur.

M. le Dr Boerlin, de Bâle, secrétaire central, procéda à la lecture du procès verbal de l'assemblée d'Appenzell et du rapport de l'exercice 1909. Les renseignements intéressants y abondent, qui témoignent de la vie intense de la jeune association. Nous en saisissons quelques-uns au vol. Le rapporteur se fait notamment l'interprète de la satisfaction générale concernant la rédaction et l'illustration de la coquette et si originale revue de la Ligue, qui reste le meilleur moyen de propagande des idées du «Heimatschutz». Il signale la réjouissante activité de la section de la Suisse

centrale et salue avec non moins de joie la fondation d'une section de la Ligue à Lausanne.

Il a été question d'éditer un calendrier du «Heimatschutz»; mais étant données les difficultés de l'entreprise, le comité a étudié un autre projet, destiné à atteindre les classes populaires: celui de charger nos meilleurs écrivains de défendre, par des récits publiés dans les almanachs les plus répandus, la belle cause de la Suisse pittoresque. Ce projet est en bonne voie de réalisation.

En outre, un nouveau concours pour la construction de maisons paysannes va être organisé et le comité s'occupe de la participation de la Ligue à l'Exposition nationale de Berne.

La Ligue pour la défense de la Suisse pittoresque est intervenue avec succès dans plusieurs circonstances.

Des lois sur les affiches-réclames ont été mises en vigueur dernièrement dans les cantons de Fribourg et d'Argovie. Le rapport note à ce sujet que le Grand Conseil de Berne a invité le gouvernement à présenter un projet de loi plus conforme au programme du «Heimatschutz».

La protection des beaux arbres n'a pas été oubliée non plus par la Ligue, qui en a fait l'objet de démarches auprès de l'autorité fédérale.

M. le Dr Boerlin termine son intéressant rapport en exprimant le vœu que des relations plus suivies, plus étroites s'établissent entre le comité central et les sections.

M. Wirz remercie le zélé secrétaire général et croit pouvoir tirer du compte rendu de l'exercice écoulé la conclusion que les vues du «Heimatschutz» sont heureusement mieux comprises en Suisse.

La situation financière de l'association est également satisfaisante. Les comptes de l'exercice, dont le secrétaire central cite les principaux chiffres, bouclent par un solde actif de 1067 fr. 04, avec 20958 fr. 89 aux recettes et 19891 fr. 85 aux dépenses. Parmi les dépenses, la publication de la revue «Heimatschutz» figure pour la somme de 14728 fr.; la principale recette provient des cotisations des membres, qui ont rapporté à la caisse centrale, en 1909, la somme de 16611 fr.

L'effectif de la Ligue, qui était pour le dernier exercice de 4977 membres, se répartit comme suit: Berne, 930; Bâle, 675; Zurich, 594; Grisons, 530; Argovie, 282; Saint-Gall et Appenzell, 258; Suisse centrale, 229; Schaffhouse, 222; Thurgovie, 173; Genève,

**Ideales Frühstücks-Getränk
für Gesunde und Kranke**

Ovomaltine

Wohlschmeckende Kraftnahrung

**Kein Kochen
Denkbar einfachste Zubereitung
auf jedem Frühstückstische**

In allen Apotheken und Droguerien. Preis Fr. 1.75 und 3.25

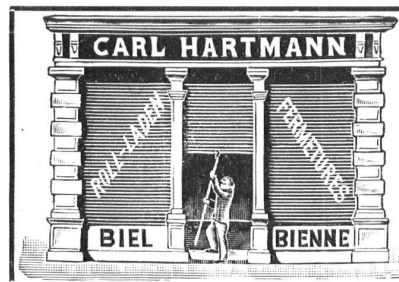
**Dr. Wander's
Malzextrakte**

**Werden seit mehr als 45 Jahren
von den Aerzten verordnet**

In allen Apotheken

Fabrik diätetischer Präparate Dr. A. WANDER A.-G., Bern

EX LIBRIS Benteli A.-G.
Bümliz - Bern



**Stahlblech-
Rolladen
Holz-Rolladen**
+ Patent 33 179
Zugjalousien
Rolljalousien
für Villen, Hotels etc.
Moderne eiserne
Schaufensteranlagen
und Fassaden
Auf Verlangen Pläne und
Kostenanschläge

ANGLO SWISS BISCUIT CO
WINTERTHUR

Biscuits und Waffeln

Die Liebhaber von
Biscuits

bringen unseren Produkten andauernd ein steigendes Interesse entgegen. — Die Fabrik bemüht sich auch, durch Verwendung nur feinsten Rohstoffe und durch neueste Einrichtungen das Beste zu liefern, was die Biscuitsfabrikation heute überhaupt zu bieten vermag ::

Stets Neuheiten!

Überall erhältlich!

173, Soleure, 99; Fribourg, 24; Angleterre, 354; membres annoncés directement auprès du comité central, 474.

Comme corollaire de la lecture des comptes, le comité propose que les commissaires vérificateurs du dernier exercice soient réélus. Adopté.

Après que M. de Schaller a donné connaissance, au milieu des bravos de l'assemblée, de l'invitation adressée par la population de Guin, on passe aux propositions individuelles.

M. Rollier, de Berne, formule un desideratum qui rencontre d'emblée les faveurs de l'assistance. Il rappelle que le canton de Berne possède un article de loi instituant en quelque sorte la servitude de beauté, c'est-à-dire permettant à l'Etat et aux communes d'empêcher la vente ou la destruction d'un objet qu'ils estiment devoir faire partie, en raison de sa beauté, du domaine national. M. Rollier estime que tous les cantons, à l'occasion de l'introduction du code civil suisse, suivent l'exemple de Berne.

M. Raymond de Girard appuie énergiquement la proposition de M. Rollier. La prescription légale qui vient d'être introduite à Berne est une nécessité absolue. L'urgence en a été démontrée notamment au congrès pour la protection des monuments historiques, tenu l'an dernier à Paris et dans lequel M. de Girard représentait le «Heimatschutz». M. de Montenach devait présenter à ce congrès un rapport dont la conclusion visait au même but que l'article de loi récemment adopté par les Bernois.

La question est renvoyée à l'assemblée générale, ainsi qu'une autre proposition de M. Rollier, demandant au comité central de fixer les grandes lignes du projet de participation de la Ligue pour la défense de la Suisse pittoresque à la future exposition de Berne.

M. de Montenach donne encore un bref canevas de sa conférence du lendemain, puis nos hôtes se rendent à la collégiale, où les enchantant à la fois les accords majestueux de l'orgue et les admirables vitraux de Mehoffer.

Un après-midi si bien rempli avait aiguisé les appétits et délié les langues. Aussi fit-on honneur à l'excellent dîner de la *Tête Noire*.

La réception que M. et Mme de Montenach offrirent à la fin de

cette journée aux amis de la Suisse pittoresque fut on ne peut plus réussie. Dans ce foyer, où une vision d'art continuelle caresse le regard, les fidèles du «Heimatschutz» se connoissent mieux et comprennent, d'une manière plus parfaite, la beauté de leur croisade.

L'assemblée générale.

Le soleil, qui avait boudé nos visiteurs samedi soir, leur ménagea hier matin un ciel idéal, qui leur permit de faire, en compagnie de membres de la section de Fribourg, de charmantes promenades dans notre vieille ville.

A 10 1/2 h., une agréable surprise attendait nos hôtes sur le perron de l'Hôtel de-Ville: tout un essaim de fillettes et d'écoliers, revêtus des anciens costumes du canton de Fribourg, étaient rangés le long du grand escalier, et d'un geste gracieux, offraient des roses aux arrivants. Puis grands et petits — en tout près de deux cents personnes — pénétrèrent dans la salle du Grand-Conseil, où M. de Montenach donna sa conférence sur l'esthétique au village.

Remarqué dans l'assistance Monseigneur Esseiva. R^{me} Prévôt; MM. les conseillers d'Etat Python et Louis Week, plusieurs professeurs de l'Université et de nombreuses dames.

Nous publierons prochainement les magnifiques pages où M. de Montenach mit tout son cœur et tout son amour pour la terre fribourgeoise.

A maintes reprises, les applaudissements interrompirent le conférencier, et lorsqu'il eut fini de parler, l'assistance lui fit une longue acclamation.

M. le Dr Bovet, professeur à l'Université de Zurich, déclare ensuite ouverte la quatrième assemblée générale de la Ligue pour la défense de la Suisse pittoresque. Il dit les regrets de tous de ne pouvoir saluer à Fribourg le président central, M. le Dr Burckhardt-Finsler, le grand patriote qui a guidé avec tant de prudence et de dévouement les premiers pas du «Heimatschutz». Il complimente M. et Mme de Montenach, dont la gracieuse hospitalité a été le prélude de cette belle journée de dimanche.

M. Bovet salue en M. de Montenach un précurseur de la Ligue

HOTELS UND PENSIONEN

HOTELS ET PENSIONS

Arosa „HOTEL EXCELSIOR“

1850 m ü. M. Neubau (Eröffnung im Sommer 1910). 40 Betten. Schönste und gesündeste Lage des Kurortes. Modernste hygienische Einrichtungen. Komfort ersten Ranges.

MÜLLER & BOLL, Besitzer.

Château-d'Oex

LA SOLDANELLE. — Diätetische Küche für Verdauungs- und Stoffwechselkranke. Hygienische stärkende Kost für Rekonvaleszenten. Hydro-Elektrotherapie. Das ganze Jahr offen.

Haudères VALLÉE D'HERENS

Gare Sion (Valais)

1450 alt. HOTEL PENSION DESHAUDÈRES Centre d'excursions — 3 courriers postaux par jour — Télégraphe, Téléphone, chevaux et voitures à l'Hôtel — Point de départ pour Arolla et Ferpècle — Restauration et tea-room — Prix modérés M. GAILLARD.

Lugano Hotel und Pension

Seeger-DEUTSCHES HAUS NÄCHST DEM BAHNHOF in sonniger Lage mit Aussicht auf See u. Gebirge. Confort moderne. Centralheizung. Elektr. Licht. Park. Pension von Fr. 6.50 an. — Arrangement für Familien. Mässige Passantenpreise Propr.: FAMILIE SEEGER

Chur HOTEL STEINBOCK.

140 Betten. Gegenüber dem Bahnhof. Neu erbaut. Prachtvolle Innenräume. Elektr. Licht in allen Räumen, Personen-Aufzug, grosses Café-Restaurant, Appartements mit Bädern, Centralheizung, Garten. DIE DIREKTION.

Interlaken Marktgasse 6

HOTEL „GOLD. ANKER“. Betten von Fr. 1.50; Frühstück von Fr. 1.—; Mittagessen von Fr. 1.50 an. — 2 Minuten von der Hauptpost.

E. WEISSANG, Propriétaire.

Basel GRAND HOTEL DE - -

L'UNIVERS am Zentralbahnhof. — Vornehmes Hotel mit jedem modernen Komfort. — Auto-Garage.

Davos GRAND HOTEL KUR-

HAUS DAVOS. — Konversationshaus, Theater, Wandelhalle. 220 Betten. — Lese-, Rauch-, Billard-Zimmer. — Lawn-tennis. — Park. Pensionspreis von 8 Fr. an. Direkt.: W. HOLSBOER.

Kandersteg HOTEL BÄREN

90 Betten. Nächste gelegenes Hotel am Gemmipass. Herrliche ruhige Lage in alpin. Klima. Waldpromenaden. Für längeren Aufenthalt besonders eingerichtet. Lesezimmer, Café-Restaurant, Terrasse, elektr. Licht, Wasser und elektr. Heizung, Bäder. Besitzer: ED. EGGER.

Reichenbach im Frutigtal.

HOTEL-PENSION BÄREN mit Dependenz. 4 Minuten vom Bahnhof, in schöner, idyllischer Lage. Genussreiche Spaziergänge; im Dörfchen die Vermischung moderner Bauart mit dem typisch Althergebrachten. Prachtvolle alte Bernerhäuser und Stadel. Reiche Alpenwirtschaft. Bitte Prospekte zu verlangen. FAMILIE MÜRNER, Besitzer.

Bern EIDGENÖSSISCHES

KREUZ, Familienhotel, in der Nähe des Bahnhofes, der Museen und der Bundesratshäuser. Aufzug. Zentralheizung. Bescheidene Preise.

Engelberg 1119 m ü. M.

Wintersport. HOTEL BELLEVUE TERMINUS. Das ganze Jahr offen. — Sehr gut gelegen und mit allem Komfort der Neuzeit ausgestattet. — Bescheidene Preise. — Bitte Prospekte zu verlangen. GEHR. ODERMATT, Besitzer.

Kandersteg GRAND HOTEL

VICTORIA. 120 Betten. Best gelegen in der Mitte des Tales, Schattenplätze. Billard, Café-Restaurant, Telefon. Post und Telegraph, Bäder, elektr. Licht, Garten, Park, Lawn-Tennis. Besitzer: VICTOR EGGER.

Rothensbrunnen BAD und

KURHAUS. Station der Rhät. Bahn. 614 m ü. M. Altberühmter Jodeisensäuerling. Bad- und Trinkkuren, Eisenschlamm-bäder. Alljährlich glänzende Heilerfolge bei Erwachsenen und Kindern. Saison von Mitte Mai bis Ende September.

pour la beauté et il le félicite pour sa conférence sur l'esthétique villageoise, digne continuation de sa vivante étude sur « Le visage aimé de la patrie ».

Le président souhaite aussi une cordiale bienvenue aux délégués et membres de la Ligue, qu'il désire vivement voir s'accroître en nombre et en autorité, afin de pouvoir imposer son noble idéal en Suisse. A ce propos, M. Bovet se déclare heureux d'avoir trouvé à Fribourg tant de sympathie pour la cause du « Heimatschutz ».

L'orateur en conclut que s'il y a entre nous des différences de race, de religion, de parti, il y a un champ commun sur lequel le « Heimatschutz » nous invite à nous unir : l'amour de la patrie. *Ubi patria, ubi bene*, telle est la devise que M. Bovet propose, dans une éléquente péroraison, aux amis de la Suisse pittoresque.

L'ordre du jour prévoit ensuite la lecture du compte rendu et des comptes de l'exercice écoulé, qui sont approuvés sans observations importantes.

Les propositions discutées à la réunion de la veille sont soumises à la ratification de l'assemblée plénière. D'autres se font jour. Ainsi M. Usteri, architecte à Zurich, demande où en est le projet de chemin de fer Brigue-Disentis et insiste sur une action plus intensive du « Heimatschutz » dans les questions de chemins de fer de montagne.

M. Meuli, de Coire, explique que la concession du Brigue-Disentis est accordée, que le capital de construction est réuni et que les travaux vont commencer incessamment. Néanmoins, la Ligue ne doit pas se désintéresser de cette entreprise, mais, au contraire, s'efforcer de faire prévaloir ses vues au cours de la construction.

M. Amrein (Lucerne) montre que les conseils du « Heimatschutz » ont été mis en pratique, par exemple, lors de l'élaboration des plans du funiculaire Treib-Seelisberg ; il en a été de même pour les chemins de fer rhétiques.

M. le président donne l'assurance formelle que le comité central veillera avec toute la diligence possible à seconder mieux encore les initiatives des sections.

M. Rollier développe ensuite la proposition faite à la réunion des délégués. Il invite le comité central à remercier, par une circulaire, le Grand Conseil bernois, qui a introduit dans ses lois l'article dit du « Heimatschutz » (servitude de beauté). Le comité central est également prié d'adresser à tous les gouvernements cantonaux une requête proposant à leur imitation l'exemple donné par le canton de Berne.

Les deux propositions de M. Rollier sont votées à l'unanimité.

A une question de M. le Dr Leisig, de Frauenfeld, concernant le chemin de fer du Sæntis, M. Steinmann, de Saint-Gall, répond que la section saint-galloise a fait et fera tout son possible pour sauvegarder dans la construction de cette ligne les intérêts du « Heimatschutz ».

Avant de se séparer, l'assemblée entend encore un exposé de M. Rollier (Berne), sur la participation de la Ligue pour la défense de la Suisse pittoresque à la future exposition nationale. La section bernoise projeterait d'exposer une ancienne auberge de la campagne. Le comité central fournira à la prochaine assemblée des idées directrices et un plan financier.

Le banquet.

Il est plus d'une heure lorsque les soixante participants se mettent à table, dans la claire rotonde des Charmettes, aux accords du réputé orchestre hongrois qui attire depuis quelques jours dans cet établissement tous les amateurs de belle musique de notre ville. Nous nous hâtons de rendre hommage aussi au Vatel des Charmettes. De l'avis unanime, le menu et les vins furent excellents. Et maintenant, un mot des discours, qui furent des plus agréables à entendre pour les trop rares Fribourgeois qui se trouvaient aux Charmettes.

M. Bovet, qui avait à sa droite M. le conseiller d'Etat Deschenaux et M. Romain de Schaller, et à sa gauche MM. les conseillers communaux Buclin et Menoud et M. le député aux Etats Wirz, ouvrit les feux oratoires par un toast d'une exquise délicatesse. Il faut venir à Fribourg, dit-il en substance, pour constater qu'il y règne un esprit excellent et que la ville se développe avec une admirable harmonie. Les autorités doivent être félicitées pour avoir su garder si jalousement l'individualité fribourgeoise et contribué de la sorte à la sauvegarde de l'individualité helvétique, individualité intérieure et extérieure, profonde, morale. L'orateur, vivement applaudi, a bu aux succès des œuvres des autorités fribourgeoises.

M. Deschenaux, conseiller d'Etat, a donné, en un speech très courtois, la réplique au distingué président. Il s'est félicité de

l'honneur qu'est pour le pays la visite des amis de la Suisse pittoresque. Il a commenté en termes élevés la beauté de la mission du « Heimatschutz », chargé de veiller à la défense de la splendide nature dont la Providence a doté notre Suisse. Le gouvernement de Fribourg appuiera toujours cette croisade et il souhaite ardemment que la cause de la Ligue trouve chez nous des adhérents toujours plus nombreux et plus enthousiastes. M. Deschenaux a porté son toast au développement du « Heimatschutz », à son noble but, à la défense du beau.

Ce discours a été accueilli par de longs bravos, qui ont redoublé lorsque sont apparues les vénérables bouteilles de vin d'honneur offertes par l'Etat et la Ville.

M. le Dr Ganz, de Bâle, a été lui aussi des plus aimables pour Fribourg, dont le fondateur, dit-il, en choisissant les bords pittoresques de la Sarine pour y bâtir sa *Freie Burg*, a été le premier disciple du « Heimatschutz » en Nuithonie. M. Ganz a salué avec plaisir les meilleures dispositions dont on est animé à Berne à l'égard de la Ligue de la beauté, qui, loin de compter des révolutionnaires, se targue d'être une école de patriotisme. L'orateur a fait acclamer la patrie suisse.

M. Buclin, conseiller communal, a célébré avec éloquence le charme de Fribourg, « qui dispute à toutes ses sœurs de la Suisse la palme du pittoresque ».

M. Raymond de Girard a apporté au « Heimatschutz » le salut du Club alpin ; il a levé son verre à la continuation de l'alliance de ces deux associations, unies par le même idéal, sous le même drapeau.

M. de Schaller a accompli un devoir de gratitude en rappelant les efforts des hommes dévoués qui, en pays fribourgeois, avant la fondation du « Heimatschutz », ont défendu déjà contre la profanation mercantile le patriotisme national.

Enfin, dans un savoureux speech en dialecte singinois, M. Schwaller, préfet du Collège Saint-Michel, a présenté aux invités, comme un modèle d'almanach populaire et esthétique, le nouveau *Volkskalender* des cantons de Fribourg et du Valais.

Chacun voulut emporter un exemplaire de cette charmante publication.

A 4 h., les convives ont quitté la table pour se rendre à la gare, où ils ont pris le train pour Guin.

Guin.

Les délégués du « Heimatschutz » ont emporté de Fribourg le souvenir de deux visions qui resteront longtemps, croyons-nous, présentes à leur mémoire : ce fut d'abord le tableau infiniment gracieux qui les accueillit à leur arrivée au Rathaus, pour la conférence de M. de Montenach.

L'après-midi, ce fut Guin. Ici, le tableau fut plus haut en couleurs, plus rutilant. A la gare, la musique villageoise, en gilets écarlates, tranchant sur la blancheur immaculée des chemises aux manches goudronnées, culottes sombres, bas blancs, la tête coiffée du casque à mèche blanc à dessins roses, était à elle seule un poème. Et la noce, avec son couple jeune et antique à la fois, ses musiciens à tricorne, son escorte de garçons et de filles enrubannés, ses compères en habits de triège, ses commères aux parapluies monumentaux ! On s'émerveillait à la vue de cette pastorale en action ressuscitée d'un sommeil centenaire. On admirait les atours bariolés de la mariée et de ses suivantes, les robes rouges, les tabliers de moire, les chapeaux de paille aux ailes gigantesques, les nattes de cheveux gonflées de rubans. Les garçons de la noce n'étaient guère moins pittoresques avec leurs habits à basques, leurs cols aux pointes menaçantes débordant des foulards multicolores, leurs chapeaux hauts de forme.

Sur la place de l'église, la noce dansa. Ce fut un spectacle extrêmement gracieux ; l'époux et l'épouse se tenaient au milieu du quadrille aux figures changeantes ; les arceaux de papier de toutes couleurs s'élevaient au-dessus des têtes et s'abaissaient en cadence.

Un peu plus tard, ce fut l'orchestre de la noce qui entra en scène : une contre-basse, un violon, un cornet et une clarinette. Un marronnier faisait à la scène un décor d'idylle. Tout près de là on fabriquait en plein vent des bricoles. Pour achever le tableau, un montreur d'ours et de singes arriva impromptu. Sous les ombrages, le cidre doré coulait à flots. C'était un vrai dimanche d'il y a cent ans.

M. le député aux Etats Wirz traduisit avec l'éloquence du cœur les sentiments des témoins de cette scène. Il adressa aux habitants de Guin et à la population singinoise un chaleureux merci et de vives félicitations pour l'accueil charmant et l'exquise surprise qu'ils avaient ménagée à leurs hôtes.

La Liberté, Fribourg.